

gravide et de fruits et légumes divers. Des propositions ont été reçues de la part du Conseil canadien du poulet de grill, en vue de la création d'un office national de commercialisation. Ces divers groupes ont donné leur appui au principe de la gestion des approvisionnement à l'échelle nationale.

En 1975-76, on comptait 108 offices de commercialisation autorisés par les gouvernements provinciaux en activité au Canada, dont les offices de commercialisation du lait, qui laissent plus de latitude aux producteurs que les autres, ainsi que les organismes fédéraux cités plus haut. Il existe actuellement des offices dans toutes les provinces, le Québec et l'Ontario venant en tête avec 25 et 21 respectivement. On estime que 64% du revenu agricole en espèces pour 1975 provenait des ventes effectuées sous la régie des offices de commercialisation. Une multitude de produits agricoles ont été vendus par l'entremise des offices, notamment des céréales, des porcs, du lait, des fruits, des pommes de terre et d'autres légumes, du tabac, de la volaille, des œufs, de la laine, du soya, du miel, des produits de l'érable et du bois à pâte. A la fin de 1976, le gouvernement fédéral avait autorisé 79 offices provinciaux à régler la commercialisation de leurs produits destinés au commerce interprovincial et à l'exportation.

Sources

- 11.1 Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada; Comité des grains, ministère de l'Industrie et du Commerce.
- 11.2 Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada; Comité des grains, ministère de l'Industrie et du Commerce; Office de stabilisation des prix agricoles; Division de l'assurance-récolte, ministère de l'Agriculture du Canada; Office canadien des provendes; Société du crédit agricole; Administration des prêts garantis, ministère des Finances.
- 11.3 Renseignements fournis par les ministères des gouvernements provinciaux respectifs.
- 11.4 Division de l'agriculture, Secteur de la statistique des institutions et de l'agriculture, Statistique Canada; Section des aliments, boissons et textiles, Division des industries manufacturières et primaires, Statistique Canada.
- 11.5 Division du recensement de l'agriculture, Secteur de la statistique des institutions et de l'agriculture, Statistique Canada.
- 11.6 Division des marchés, ministère de l'Agriculture du Canada; Commission canadienne du lait; Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada.